SNUipp FSU 31
52 rue Jacques Babinet
31100 Toulouse
snu31@snuipp.fr
05 61 43 60 62

Toulouse, le 4 avril 2013

à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Objet : Organisation dérogatoire des rythmes scolaires en Haute-Garonne

Monsieur le Ministre,

Nous nous adressons aujourd'hui à vous car nous tirons un premier bilan négatif de la mise en place des rythmes de cette année scolaire pour les écoles de la Haute-Garonne qui y sont passées.

Ce n'est pas l'organisation sur 4 jours et demi qui pose ici problème puisque dans le département de la Haute 40 % des écoles représentant 70 % des élèves travaillaient déjà le mercredi-matin, notamment la ville de Toulouse et une grande partie de son agglomération.
En effet en 2008, plusieurs mairies de l'agglomération toulousaine en étroite concertation avec la communauté éducative avaient fait le choix de déroger à l'organisation scolaire hebdomadaire sur 4 jours voulue par le ministère de Monsieur Darcos et avaient su construire un projet qui trouvait l'accord de tous.
Cela marchait pour une raison simple : chacun, collectivité locale, parents d'élèves, enseignants, administration de l'Éducation Nationale avait fait un pas, et au final l'ensemble de la communauté éducative s'était retrouvée sur un projet commun au bénéfice de la réussite des élèves.
Les enseignants des écoles se retrouvaient dans l'organisation sur neuf demi-journées parce que celle-ci leur permettait, en les libérant de la classe un mercredi matin sur trois, de ~~se~~ travailler en équipe ou d'assister aux animations pédagogiques comme cela se faisait avant 2008.
Cet aménagement de la semaine scolaire original fut d'ailleurs reconnu nationalement comme « l'exception toulousaine ». La commune de Portet sur Garonne a repoussé à la rentrée 2014 l'application du nouveau décret pour maintenir les mercredis de concertation.
Plusieurs communes, comme St Gaudens, avaient demandé à bénéficier de mercredis de concertation. Le Maire de Toulouse avait lui aussi fait cette demande à votre prédécesseur.

Le cadre du Décret actuel sur les rythmes ne permet pas de maintenir les mercredis de concertation comme cela a toujours été le cas à Toulouse ou d'autres organisations comme à Munster.

Or une réforme des rythmes ne peut pas réussir en dégradant des conditions de travail des enseignants . Toutes les enquêtes le prouvent, le temps de travail des enseignants des écoles se situe autour de 43 heures par semaine. Nous ne pouvons accepter que cela soit alourdi par des réunions le soir ou le mercredi après-midi.
Qu'en est-il concrètement cette année ? Le temps de concertation s'est réduit à une heure entre midi et deux ou quelques soirées et nous « enferme ». dans de la gestion de l'urgence. Le temps de la réflexion collective est un temps long qui nécessite d'avoir l'esprit libéré ~~de la gestion~~ de la classe. De plus, les animations pédagogiques se sont multipliées les mercredis après-midi ou en soirées désorganisant les vies personnelles des collègues.

Ce bilan négatif est très largement partagé dans les écoles. De très nombreux conseils des maîtres viennent de le signifier très récemment. Nous vous demandons donc de permettre à nouveau ce type d'organisation un mercredi sur trois de concertation ou la libération une demi-journée dans la semaine pour le travail en équipe.

Nous avons toujours défendu une école de la réussite de tous et sommes convaincus qu'une telle école repose fortement, sur des enseignants reconnus et effectuant leur travail dans de bonnes conditions.
Notre conception de l'école publique est plus ambitieuse qu'une réforme se limitant à la réduction du temps scolaire de 20 minutes par jour.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre demande, que la prochaine rentrée scolaire permettra de retrouver dans les écoles de l'agglomération toulousaine et de tout le département un temps de formation et de travail en équipe, indispensables à la prise en compte des besoins et des réponses à apporter à chaque élève.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre en notre profond attachement à un Service Public d'Éducation de qualité et à un dialogue social rénové.

Les Secrétaires départementaux du SNUipp FSU 31

Jean Philippe Gadier | Michèle Save | Patrice Soulié